

**Plan d'action
de prévention et de lutte
contre les discriminations,
le racisme, l'antisémitisme,
la haine anti-LGBT
et pour la promotion
du vivre-ensemble**

—
2019 - 2021

Plan approuvé par le Conseil Municipal de Toulouse le 7 décembre 2018.
Signé par la DILCRAH et la Mairie de Toulouse le 7 juin 2019.



**MAIRIE DE
TOULOUSE**
www.toulouse.fr

La mairie de Toulouse s'est engagée, depuis plusieurs années, dans la lutte contre les discriminations, le racisme et l'antisémitisme.

Des services municipaux dédiés travaillent au quotidien sur ces enjeux

- **la Mission égalité diversités**, chargée de mettre en œuvre les actions municipales de prévention et de lutte contre les discriminations, notamment dans les domaines de la promotion des diversités, des droits humains, de l'égalité femmes-hommes, de l'égalité des chances, de la laïcité et de la lutte contre le racisme et l'antisémitisme.
- **le Domaine handicap et accessibilité**, pour la prise en compte du handicap dans la ville et la mise en œuvre des obligations fixées par la loi française du 11 février 2005 « *Pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées* ». Le Domaine agit en matière d'accessibilité et d'inclusion sur les principes de l'égalité et de l'autonomie en concertation avec les associations et représentant·e·s d'usager·ère·s en situation de handicap.

D'autres directions intègrent ces thématiques de manière transversale dans leurs actions et projets, notamment la Direction de l'action territoriale qui pilote le Contrat de ville de Toulouse Métropole 2015-2020*.

Rappelons la liste des discriminations que la loi prohibe entre personnes physiques :
« *sur le fondement de leur origine, de leur sexe, de leur situation de famille, de leur grossesse, de leur apparence physique, de la particulière vulnérabilité résultant de leur situation économique, apparente ou connue de son auteur, de leur patronyme, de leur lieu de résidence, de leur état de santé, de leur perte d'autonomie, de leur handicap, de leurs caractéristiques génétiques, de leurs mœurs, de leur orientation sexuelle, de leur identité de genre, de leur âge, de leurs opinions politiques, de leurs activités syndicales, de leur capacité à s'exprimer dans une langue autre que le français, de leur appartenance ou de leur non-appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie, une Nation, une prétendue race ou une religion déterminée.* » **Article 225-1 du code pénal modifié par LOI n°2016-1547 du 18 novembre 2016 - art. 86**

Les objectifs fixés sont les suivants

- promouvoir la connaissance et l'observation des discriminations,
- communiquer pour transformer les représentations et faire reculer les stéréotypes,
- agir en partenariat sur les discriminations directes, indirectes et systémiques en appuyant la transformation des pratiques des acteur·rice·s,
- accompagner les publics discriminés,
- promouvoir la citoyenneté et la participation sociale des étranger·ère·s.

* prolongé jusqu'en 2022

Les actions portées par la Mairie s'appuient sur un partenariat actif et resserré avec les associations, les institutions locales, nationales, européennes et les directions municipales.

Un outil privilégié afin de conduire ces politiques est, depuis 2012, l'Espace diversités laïcité incluant un Centre LGBT (Lesbien, Gay, Bi, Trans). L'équipement est implanté au cœur de la ville et accueille, dans près de 2200 m², les acteur·rice·s œuvrant sur ces thématiques.

Avec la volonté de renforcer ces engagements, la mairie de Toulouse souhaite aujourd'hui mettre en valeur et rendre encore plus accessibles les actions/dispositifs existants, les développer au travers d'un plan d'action municipal ambitieux et désireux d'inclure les dimensions de vivre-ensemble, de fraternité, d'égalité et d'inclusion de toutes les diversités.

Dans le prolongement et le renouvellement de cette implication, la mairie de Toulouse est désireuse d'engager un partenariat fort avec la Délégation interministérielle à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT (DILCRAH) qui soutient déjà activement divers acteur·rice·s du territoire.

Ce partenariat, notamment au travers d'une démarche de labellisation, permettra de développer la dynamique existante par la formation des acteur·rice·s, l'impulsion de nouveaux projets, la visibilité donnée aux actions et un soutien méthodologique.



Plan d'action de prévention et de lutte contre les discriminations, le racisme, l'antisémitisme, la haine anti-LGBT et pour la promotion du vivre-ensemble

Objectifs du plan d'action

Le plan d'action poursuit cinq axes, numérotés ci-après de 1 à 5.

- 1) Former et accompagner les agent.e.s de la collectivité
 - 2) Protéger et soutenir les victimes de discriminations
 - 3) Développer une action pédagogique contre les comportements discriminants
 - 4) Développer des outils-ressources pour éduquer contre les préjugés
 - 5) Développer la communication envers les habitant.e.s, favoriser l'échange
-

Remarques

- Ce plan a vocation à être complété chaque année.
- Une discrimination peut être liée à un seul critère ou à un ensemble de critères.
- Certaines actions répertoriées dans les pages suivantes peuvent relever de plusieurs thématiques.

Liste des acronymes page 23

1 | Former et accompagner les agent.e.s de la collectivité

Il s'agit de faire évoluer les pratiques professionnelles, de faire face aux difficultés de chacun.e et d'appréhender la thématique de la lutte contre les discriminations, le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT. La réflexion conduite autour des postures, des interprétations, des actes conscients et inconscients doit permettre à chaque agent.e de s'engager dans un processus d'identification des actes quotidiens de discrimination.

Pilotée par la Direction Générale des Ressources Humaines, la formation des acteur-ric.e.s est assurée en partenariat avec le CNFPT, et avec les services supports : le Domaine handicap et accessibilité et la Mission égalité diversités notamment.

Points de repère existants

- **Pôle Santé Qualité de Vie au Travail (SQVT) de la DGRH** : il intègre une cellule de lutte contre les discriminations et le harcèlement qui recueille et instruit les saisines des agent.e-s qui se déclarent victimes et les accompagnent, ainsi que les services, dans la mise en place de réponses adaptées ; il comprend une Mission handicap en charge de l'accueil et de l'accompagnement des personnes en situation de handicap ou de fortes restrictions médicales dans le cadre de la convention signée avec le FIPHFP.
- **Formation des agent.e-s de première ligne** (personnel en charge de l'accueil physique et téléphonique,...) : notamment à la question du handicap et à la laïcité.
- **Formation proposée à l'ensemble des agent.e-s** sur la laïcité (et à la prévention de la radicalisation par ailleurs).
- **Pour la thématique égalité femmes-hommes** : identification de référent.e(s) par les services (formé.e-s par un cabinet externe) ; formations obligatoires pour les agent.e-s de la Mission accueil jeunes menées par l'APIAF (« *Relations de genre, mixités, sexualités, intimité et adolescence* ») ; séminaire sur « *La mixité de genre* » de la Direction enfance et loisirs ; colloque « *Égalité filles-garçons* » de la Direction de l'éducation ; formations à venir d'agent.e-s de la Direction générale de la culture ; réalisation, tous les ans, d'un rapport sur l'égalité femmes-hommes au sein de la collectivité, comprenant un rapport de situation comparée assorti d'un plan d'actions correctives et une évaluation des politiques publiques à destination des usager-ère-s.
- **En matière de santé mentale** : des formations mises en place dans le cadre du CLSM qui participe à la déstigmatisation des personnes présentant des troubles psychiques (pilotage : Service Communal d'Hygiène et de Santé).

- **Projet Amitié Code (2015-2018)** : coordonné par la ville de Bologne et l'ECCAR, il a permis aux agent-e-s de la mairie de Toulouse et de Toulouse Métropole (ainsi qu'à d'autres) d'acquérir des connaissances sur les droits humains.



- **Diffusion du livret « Laïcité et espace public »** (réalisé par l'instance Toulouse Fraternité) au sein des Directions. Un travail particulier est réalisé par certaines d'entre elles : Direction de la solidarité et de la cohésion sociale envers les clubs de prévention et les restaurants séniors, Direction de la petite enfance, etc.
- **Journal interne édité par le service communication de la Direction de la lecture publique pour l'ensemble du personnel de sa direction** : deux dossiers ont abordé les thématiques de la citoyenneté et de la laïcité (les actions des bibliothèques dans ce domaine en France et plus particulièrement à Toulouse) ; en projet pour 2019 : un dossier sur la question du genre.

- **Plan municipal de prévention et de réduction des risques « Fêtons plus, Risquons moins »** : il a intégré dans ses dispositifs les questions de discriminations de genre, d'orientation sexuelle et celles liées au racisme. Un travail est réalisé sur l'accueil « neutre » par les professionnel-le-s et sur les outils de prévention et de réduction des risques « non discriminants » sur l'ensemble des dispositifs (porté par le SCHS de la mairie de Toulouse).

À développer, renforcer ou à lancer

- **Formation/sensibilisation proposée à l'ensemble des agent-e-s en matière de prévention et de lutte contre l'homophobie.**
- **Formation/sensibilisation proposée à l'ensemble des agent-e-s en matière de prévention et de lutte contre l'antisémitisme et les discriminations raciales.**
- **Mise en œuvre de la Charte de l'association Autre cercle d'engagement LGBT « Pour un environnement de travail inclusif ».**
- **Un effort particulier porté à la formation/sensibilisation des personnels des Établissements d'hébergement pour personnes âgées (EHPA), des Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) et autres structures spécialisées, à la lutte contre les discriminations, notamment en matière de prévention du racisme, de l'antisémitisme et du rejet LGBT.**
- **DGRH** : réflexion en cours sur la mise en place d'une mission sur la thématique de l'égalité professionnelle femmes-hommes.

2 | Protéger et soutenir les victimes de discriminations

Il s'agit de favoriser un égal accès aux services et aux droits en luttant contre le non-recours, en lien notamment avec le Défenseur des droits et les structures spécialisées : Maison de Justice, associations spécialisées, etc.

Points de repère existants

- **Subventionnement d'associations d'accès aux droits** missionnées en matière de prise en charge et de suivi de victimes.
- **Protéger et promouvoir les droits des personnes discriminées par le développement de permanences d'accès aux droits** : à l'Espace diversités laïcité (une vingtaine de permanences : Défenseur des droits ; lutte contre le racisme, l'esclavage moderne, les dérives sectaires ; permanences LGBT...), dans les Maisons de la citoyenneté, etc.



- **Permanences des délégué-e-s du Défenseur des droits** dans divers lieux de la ville. La permanence tenue à l'Espace diversités laïcité a évolué d'une demi-journée à une journée, en octobre 2017, pour faire face aux demandes des citoyen-ne-s.
- **Accueil de l'opération du Défenseur des droits « Place aux droits ! » en octobre 2017** : les services du DDD se sont, pour la première fois, délocalisés en région. L'expérience est, depuis, poursuivie dans d'autres villes.
- **Plaquette « Combattre les violences conjugales »** : publiée en 2013, mise à jour en 2015 et ayant évolué vers une plaquette « **Agissons ensemble contre toutes les violences à l'égard des femmes** » diffusée, en 2018, à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination des violences à l'égard des femmes du 25 novembre. Ce travail fait écho à l'affiche réalisée, en novembre 2017, à l'initiative du Comité consultatif à l'égalité femmes-hommes de Toulouse.
- **Prise en compte du handicap dans la Ville** : co-construction de projets en faveur de l'accessibilité et de l'inclusion des personnes en situation de handicap avec les associations et les usager-ère-s concerné-e-s (groupes de travail mensuels, ateliers) par le Domaine handicap et accessibilité.

À développer, renforcer ou à lancer

- **Mise en œuvre de la Charte de l'Autre cercle « Vieillir LGBT »** : elle concerne la sensibilisation des personnes résidant en établissements d'accueil - EHPA, EHPAD et autres structures spécialisées - à la lutte contre les discriminations, notamment en matière de prévention du racisme, de l'antisémitisme et du rejet LGBT.
- **Avoir une attention particulière auprès des personnes en situation d'exclusion sociale** hébergées au sein des Centres d'hébergement et de réinsertion sociale et de la Maison d'enfants à caractère social.
- **Travail autour de la question de l'insertion des jeunes diplômé-e-s des quartiers Politique de la Ville** : mobilisation des acteur-ric-e-s spécialisé-e-s pouvant faciliter leur insertion dans le monde du travail ; développement du lien entre les jeunes diplômé-e-s et ces acteur-ric-e-s. Un livret réalisé par la mairie de Toulouse est diffusé et accompagné depuis le printemps 2018.
- **Réalisation en cours d'un référentiel des structures toulousaines œuvrant pour l'égalité femmes-hommes et pour les droits des femmes** : il sera accessible (et actualisé) en ligne sur les sites de la mairie de Toulouse, avec le projet d'une édition papier à distribuer aux publics.



3 | Développer une action pédagogique contre les comportements discriminants

Il s'agit de lutter contre les stéréotypes et les représentations par des actions d'éducation à la citoyenneté, de lutte contre le racisme, l'antisémitisme, la haine anti-LGBT et de promotion du vivre-ensemble, en particulier auprès du public jeune. Pour ce faire, la mairie de Toulouse souhaite renforcer un programme d'actions au sein des accueils de loisirs collectifs de mineur-e-s afin de sensibiliser des enfants du territoire communal dans les cadres péri et extrascolaires. Par ailleurs, les structures jeunesse seront invitées à construire des projets autour de la lutte contre les discriminations, le racisme et l'antisémitisme et l'inclusion des personnes en situation de handicap.

Points de repère existants

- **Appui d'initiatives associatives centrées sur ces thématiques.**
- **Charte de partage et de promotion des principes et valeurs républicains** : elle est signée, depuis 2018, par toute association subventionnée par la mairie de Toulouse. Elle a été co-travaillée avec la Préfecture qui fait signer cette charte à l'échelle du département de la Haute-Garonne.
- **Soutien à des projets innovants** : à l'exemple de deux initiatives de l'Ecole des droits de l'homme. Diffusion du jeu « *Républix, le jeu des valeurs* », conçu par l'association, qui sensibilise des publics – à partir de 8 ans – aux valeurs de la République et à la laïcité, jeu qui va faire l'objet d'une évolution en 2019 (kit multi langues anglais-espagnol-arabe ajouté au jeu existant, actualisation des contenus, version numérique en projet) ; accompagnement du « *Printemps des droits de l'homme* », événement annuel d'éducation aux droits humains et à la lutte contre les discriminations qui s'adresse aux enfants et à leurs encadrant-e-s.
- **Actions pédagogiques de sensibilisation aux rapports de genre** : via les programmes/parcours du Planning familial « *Éducation à la vie affective et sexuelle* », et du CIDFF 31 « *Lutte contre les discriminations, droit du travail et droit international privé* ».



- **Chartes, observatoire et étiquette égalité femmes-hommes** : charte de lutte contre les discriminations et pour une mise en œuvre de l'égalité femmes-hommes dans le champ sportif ; charte d'engagement pour le développement de la pratique sportive dans les QPV ; charte d'engagement pour la culture vers les QPV ; charte européenne pour l'égalité femmes-hommes dans la vie locale ; étiquette « *Égalité femmes/hommes* » mise en place par la mairie de Toulouse pour identifier les actions municipales en faveur de l'égalité femmes-hommes ; observatoire « *Culture et égalité* » pour diagnostiquer les pratiques dans ce domaine auprès des opérateur-ice-s culturel-le-s de la ville et induire des prises de conscience et changements.

- **Charte de lutte contre l'homophobie dans le sport** : ratifiée par la mairie de Toulouse le 17 mai 2018 avec le Toulouse Football Club, le Toulouse Olympique 13, les Spacer's Toulouse Volley, le Toulouse Basket Club, Les Ours (football américain), le Stade Toulousain, les FENIX Toulouse (hand-ball) et les Touwin's Rugby Club (association de lutte contre l'homophobie par le sport).



- **Prix Littérature jeunesse égalité filles-garçons** : relancé auprès des accueils de loisirs toulousains depuis 2016, et ouvert aux structures de loisirs jeunesse métropolitaines depuis 2017 en collaboration avec la Direction de la lecture publique, la Direction enfance loisirs, la Mission égalité diversités de la mairie de Toulouse et la Mission cohésion sociale de Toulouse Métropole.
- **Dispositif municipal « Parcours culturels »** : destiné aux élèves des écoles élémentaires toulousaines, il vise à développer la citoyenneté et la lutte contre le racisme (à l'exemple du parcours « Histoire de l'abolition de l'esclavage et de la traite négrière »).

- **Développement de plusieurs actions par la Direction de la lecture publique** : le signalement dans le catalogue en ligne et les DVD en rayon des films en audio-description et/ou avec sous-titres pour sourd·e·s et malentendant·e·s ; collections et conditions de prêt adaptées aux personnes souffrant de troubles Dys et participation, chaque année, autour d'un événementiel à la journée des Dys en octobre avec l'association APEDYS ; un partenariat régulier avec la CIMADE : programmation d'une séance de projection à la Médiathèque José Cabanis ; partenariat avec l'École des droits de l'homme pour intervenir auprès des délégué·e·s de classe des collèges Bellefontaine et Raymond Badiou (Reynerie) sur les questions d'engagement et de citoyenneté à la Médiathèque Grand M ; projet "Buzzons contre le sexisme", en partenariat avec le collège Badiou en 2017-2018, à la Médiathèque Grand M.

- **Prévention de l'homophobie dans les collèges** : interventions de l'association CONTACT pour prévenir l'homophobie et ses conséquences.

- **En matière de prévention de la haine anti-LGBT, formation/sensibilisation de différents partenaires dans le cadre de l'action « Pas de quartier pour l'homophobie ! »** : depuis 2015, l'association CONTACT investit les quartiers pour une série d'interventions et de rencontres menées pour lutter contre les discriminations fondées sur le genre, le sexe et l'orientation sexuelle.



- **Toulouse membre du comité directeur de l'ECCAR** : la ville de Toulouse est membre de la coalition des villes européennes contre le racisme, née en 2004. À ce titre, elle a signé le plan en 10 points développé par la coalition.

Dix engagements pour lutter concrètement contre le racisme : pour un renforcement de la vigilance contre le racisme ; évaluer le racisme et la discrimination et observer les politiques

municipales ; pour un meilleur soutien aux victimes du racisme et de la discrimination ; pour une meilleure information et participation des habitant-e-s ; la ville comme promotrice active des pratiques équitables ; la ville comme promotrice du programme d'équité en matière d'emploi et de service ; pour l'accès équitable au logement ; œuvrer contre le racisme et la discrimination par le biais de l'éducation ; promouvoir la diversité culturelle ; traiter les crimes de haine et gérer les conflits. Toulouse recevra un Comité directeur de l'ECCAR en juin 2019.

- **Toulouse membre du réseau EUROCITIES** : en 2013, la mairie de Toulouse a adhéré au réseau EUROCITIES (fort de 140 collectivités européennes) et a signé la Charte des villes d'intégration. Le champ brassé est large : intégration/inclusion, diversité/égalité jusqu'à la problématique plus récente des réfugiés/migrants. Toulouse a accueilli, en avril 2019, deux groupes de travail d'EUROCITIES portant, d'une part, sur le thème de l'immigration et l'intégration et, de l'autre, sur les roms.

À développer, renforcer ou à lancer

- **Mise en place d'actions de lutte contre la haine sur Internet et, plus généralement, de décryptage des informations relayées dans les médias et les réseaux sociaux** : le GIP Ressources et Territoires peut former à cette thématique, durant une journée, des intervenant-e-s encadrant des jeunes. L'outil « *Connexion* », élaboré par le Conseil de l'Europe, est présenté durant cette formation. Le but est de construire des contre-outils aux discours de haine.

Faire reculer les préjugés racistes et antisémites
Projets collectifs réalisés par des jeunes de moins de 25 ans



 Ministère de participation prixilanhalmi.fr

- **Appel à projets annuel de la DILCRAH** diffusé par la Préfecture en début d'année : accompagner cette diffusion.
- **Lancement du Prix national Ilan HALIMI** : afin de faire reculer les préjugés racistes et antisémites, le ministère de la Culture a lancé, en octobre 2018, le Prix national Ilan HALIMI organisé par la DILCRAH. Ce nouveau prix récompense les initiatives engagées par des collectifs de jeunes de moins de 25 ans qui, par leur créativité et leur inventivité, contribuent à faire reculer les préjugés et les stéréotypes racistes et antisémites.

- **Être attentif-ve aux appels à projets européens** : la mairie de Toulouse a candidaté, dans le passé, à des appels à projets relatifs à la prévention et à la lutte contre le racisme, la xénophobie et d'autres formes d'intolérance. Il s'agit d'être attentif-ve à de futurs projets pouvant s'articuler avec les projets menés localement.
- **Développement de la formation des acteur-ric-e-s associatif-ve-s en matière de laïcité** : via le plan « *Valeurs de la République et laïcité* » lancé par le CGET et relayé au niveau régional par la DRJSCS et la DDCS de la Haute-Garonne.

4 | Développer des outils-ressources pour éduquer contre les préjugés

(prévention, histoire, mémoire etc. via des expositions, des DVD et autres ressources)

La lutte contre les discriminations, le racisme et l'antisémitisme passe par une meilleure connaissance de l'Histoire de France et des migrations mais également de l'histoire locale spécifique à la ville de Toulouse.

Points de repère existants

- **Conseil municipal des enfants** : travail autour d'un socle de connaissances à propos des droits humains, de la laïcité, de la citoyenneté, en faveur de l'accessibilité dans l'espace public, etc.
- **Centres de Loisirs Associés à l'Ecole (CLAE) 6-12 ans et handicap** : accueil, avec ou sans l'assistance d'un·e accompagnant·e de vie de loisirs, des enfants et jeunes en situation de handicap (intégrant le handicap psychique : un enfant sur huit concerné) dans les structures de loisirs que sont les ludothèques de quartier, les accueils enfants-parents, les accueils de loisirs, les accueils jeunes, et les séjours de vacances. Expérimentation en cours auprès d'enfants de maternelle et de primaire : sensibilisation au handicap et aux différences par le jeu à l'aide de mallettes pédagogiques.
- **CLAE 6-12 ans et PEDT** : les actions sont coordonnées par la Direction de l'Education dans le cadre du Projet éducatif de territoire de Toulouse (PEDT) ; des kits pédagogiques et actions transversales (handicap, égalité femmes-hommes) sont développés, un livret « *Vivre ensemble · 25 questions autour de la citoyenneté* » est diffusé, explicitant des notions telles que les valeurs républicaines, le principe de laïcité, les droits humains, les droits de l'enfant, le combat contre le racisme, les discriminations, etc..



- **L'EDL développe un fonds ressources au travers de la diffusion d'un Catalogue de prêt d'expositions** (57 en juin 2019) et de ressources associées (livrets d'accompagnement, livres, BD, vidéos, etc.). Six thématiques y sont à l'honneur : origine et immigration, droits humains, orientation sexuelle, handicap, genre, laïcité. Une vingtaine d'expositions émanent d'acteur·rice·s locaux·ales (associations, chercheur·euse·s, université...). L'objectif est d'accentuer la diffusion et la connaissance de ce fonds ressources.

- **Mallette « genre » de la Direction de la lecture publique et des bibliothèques** : le Pôle littérature jeunesse de la direction propose deux mallettes pour les 6-8 ans et les 9-11 ans, contenant des ouvrages sur les thématiques de la construction du genre, sur l'égalité filles-garçons, et sur la déconstruction des stéréotypes de genre. Remises à jour tous les ans, ces mallettes proposent des livres de l'année n-1 et de l'année en cours. Elles sont en prêt gracieux, destinées aux écoles et aux structures jeunesse de la ville.
- **Offre culturelle adaptée à chaque type de handicap dans les musées et dans le réseau Lecture publique** : une offre spécifique est proposée dans les musées de la ville. Les 19 bibliothèques municipales de quartier et la Médiathèque centrale mettent à disposition des ouvrages et supports audiovisuels appropriés. Elles accueillent spécifiquement les groupes de personnes en situation de handicap. Le service « *L'œil et la lettre* » propose également des outils d'aide à la lecture et des collections adaptées.



- **DVD « La société c'est moi - Enjeux de l'égalité et de la diversité à Toulouse »** : l'objectif de ce documentaire produit par la mairie de Toulouse est de proposer un éclairage, au plan local, sur les formes de discriminations vécues par des Toulousaines et Toulousains. Le documentaire livre les récits individuels de différents habitant-e-s. Il recueille, dans le même temps, les témoignages de personnes membres de diverses associations et institutions toulousaines qui interviennent dans le champ de la lutte et de la prévention des discriminations. Ce DVD a vocation à servir de support pédagogique aux partenaires (Education nationale, acteur-ric-e-s associatif-ve-s et citoyen-ne-s, services et autres institutions...) qui souhaitent le mettre à profit pour débattre, avec leurs publics, des questions liées aux discriminations.

- **Projet européen AMITIE CODE (2015-2018)** : piloté par la ville de Bologne et l'ECCAR, il a permis à la mairie de Toulouse d'éditer un jeu éducatif intitulé MIROIR -à destination d'un public de 14 à 19 ans- afin d'appréhender les questions de discrimination. Une web-série intitulée « 13-11 » – faisant référence aux attentats qui ont eu lieu à Paris et Saint-Denis – a été réalisée dans les six villes européennes partenaires ; un épisode a été tourné à Toulouse avec des partenaires locaux-ales. Cinq films d'animation ont été conçus, en partenariat avec des lycées, mettant en situation le vécu et les parcours des migrant-e-s, et ce afin de déconstruire les stéréotypes.



- **Concours « Le goût des autres » par Gindou Cinéma** : ce projet, soutenu par la DILCRAH, s'adresse aux 12-18 ans amené-e-s à proposer des scénarii à propos des thématiques de LCD/laïcité/vivre-ensemble. A la clef : pour les projets éligibles, accompagnement à l'écriture par un-e professionnelle et tournage effectif des courts-métrages primés. Jusqu'à présent, les structures toulousaines sont sous-représentées par rapport au reste de la région.



- Le « savoir-faire ensemble » du programme Melting Potes porté par l'association Unis-Cité : le principal frein à l'inclusion des personnes roms, comme des personnes bénéficiaires de la protection internationale, est l'insuffisance de porosité avec la société française. C'est de ce constat qu'est né le programme Melting Potes : au travers du Service Civique, ce sont 10 volontaires -réfugiés ou roms- et 10 volontaires francophones qui agissent ensemble pour la communauté. L'occasion, durant huit mois, d'une immersion sociolinguistique pour les allophones. Cela génère également une perception plus juste de la réalité par les francophones de l'équipe mais aussi par l'ensemble des 130 volontaires d'Unis-Cité Haute-Garonne. De plus, les volontaires vivent de l'intérieur et au quotidien la diversité. Cela leur confère une expérience concrète et une légitimité pour créer et partager des outils permettant de lutter contre les préjugés à l'encontre des migrants. Ainsi, dans le cadre des ateliers « Change le monde », ont notamment été créés un film, un livre, une pièce de théâtre et une exposition photo.



- Conception et diffusion du livret « Femmes et espaces publics en quartiers politique de la ville » : ce document ressource, novateur, décline une vingtaine d'initiatives portées par des associations et par le réseau de transports Tisséo collectivités. Cinq domaines sériés : occuper l'espace public et les lieux de vie du quartier ; devenir actrice du changement sur le territoire en se réappropriant ses usages ; utiliser la pratique physique et sportive pour améliorer la capacité à agir des femmes et des filles ; combattre les représentations sexuées par l'accès à la culture et aux sciences ; lutter contre les violences sexistes et sexuelles dans l'espace public.

À développer, renforcer ou à lancer

- **CLAE 6-12 ans** : kits pédagogiques à renforcer concernant les autres actions transversales (LCD, lutte contre le racisme, laïcité) ?
- **Projet « Parcours des droits humains et histoire des migrations à Toulouse »** : ce projet innovant (soutenu en 2017 par la DILCRAH) vise la conception et l'organisation d'un ou plusieurs parcours de découverte des lieux de mémoire toulousains sur les droits humains et l'histoire des migrations. Un inventaire et une cartographie des lieux ont été réalisés. L'édition d'une exposition et d'un guide livret sont en projet. Le lancement et le développement d'une application numérique sont envisagés.
- **Travailler à un référencement d'outils audio-visuels** (existant pour la lutte contre l'homophobie) en partenariat avec la Direction de la lecture publique et des bibliothèques.



- **Exposition ISCRA « NOUS ! Comment faire société commune ? »** : elle va intégrer le Catalogue de prêt d'expositions de l'Espace diversités laïcité. L'Institut social et coopératif de recherche appliquée a conçu une exposition interactive, qui se veut un outil de partage de connaissances et d'animation de débats sur l'histoire et la mémoire de l'immigration en lien avec la problématique contemporaine des discriminations. A partir de sources diverses (archives, articles de chercheur·euse·s en sciences sociales, témoignages de citoyen·ne·s, discours politiques ou institutionnels...), l'exposition tente de comprendre la réalité des discriminations dans la société française. Elle s'adresse au grand public, aux adultes mais aussi, avec un accompagnement, aux lycéen·ne·s et collégien·ne·s.

- **Outils pédagogiques du groupe de recherche ACHAC** : ce collectif de chercheur·euse·s a conçu divers outils (ouvrages, DVD, expositions : sept ont intégré le Catalogue de prêt d'expositions de l'Espace diversités laïcité) éclairant les enjeux liés aux questions coloniales et postcoloniales, aux territoires ultramarins et aux migrations. Un kit synthétisant ces outils vient d'être édité et peut être mis à la disposition des scolaires et de tous les publics.
- **Appel à projets en matière de lutte contre les préjugés** : la mairie de Toulouse, en lien étroit avec ses partenaires, pourrait lancer un appel à projets annuel spécifique sur cette thématique.



© David Maugendre

- **Partenariat avec le Mémorial du camp de Rivesaltes** : le camp de Rivesaltes a été, à partir de 1941, le plus grand camp d'internement de la zone sud pour les républicain·e·s espagnol·e·s, les juif·ve·s étrangers et les tsiganes. Serge Klarsfeld le désigne comme « Le Drancy de la zone libre ». De 1945 à 1947, il devient un centre de dépôt de prisonniers de guerre de l'Axe et, à partir de 1962, il sera le camp de transit pour 22 000 Harkis et leurs familles. À 1h55 de Toulouse, implanté au milieu des ruines des anciennes baraques, le Mémorial du camp de Rivesaltes, inauguré fin 2015, présente l'histoire unique de ce site qui témoigne du sort des « indésirables » du XX^e siècle et des déplacements forcés de populations. Un lien afin de favoriser des visites pédagogiques pourrait être développé.

En complément, rappelons les autres ressources locales existantes :

- **le Musée de la Mémoire de la ville de Portet-sur-Garonne**, inauguré en 2003 en présence de M. Elie Wiesel, Prix Nobel de la Paix. Ce Musée est installé dans un ancien bâtiment du camp du Récébédou. Cité ouvrière à l'origine, le camp du Récébédou fut transformé en centre d'hébergement pour les réfugié-e-s républicain-e-s espagnol-e-s et les juif-ve-s étranger-e-s après les lois anti-juives d'octobre 1940.
- **le Musée départemental de la Résistance et de la Déportation** (réouverture en janvier 2020) qui développe des missions fondamentales autour du devoir d'histoire, du travail de mémoire et d'éducation à la citoyenneté.

- **Capitalisation et mise à disposition des ressources disponibles** : il est proposé de recenser les outils et ressources pertinentes auprès du réseau associatif (à l'exemple des outils développés par des associations comme la Ligue des Droits de l'Homme, le TactiKollectif, ESMA (Echanges et savoirs mémoire active), le Mémorial de la Shoah et bien d'autres) et institutionnel. La circulation d'outils, de ressources et la mise en réseau de ces acteur-ric-e-s pourront servir prioritairement, dans un premier temps, à la montée en compétence de l'ensemble des partenaires. A plus long terme, des outils et démarches transférables dans tous les secteurs pourront favoriser la mise en place d'actions de formations pertinentes.



- **Réseau C.Q.F.D pour l'Égalité animé par la LDH** : afin de lutter efficacement contre les discriminations dans les QPV, la Ligue des droits de l'Homme et plusieurs associations de quartier se sont engagées en créant le réseau Citoyenneté Quartiers Fraternité Droits (C.Q.F.D) pour l'Égalité. Dans une logique d'empowerment des associations de quartier, le réseau C.Q.F.D pour l'Égalité entend mobiliser les acteurs locaux, faire émerger des initiatives associatives et être porteur d'actions collectives pour lutter contre toutes formes de discrimination tout en promouvant une citoyenneté active. Ce projet pilote, développé nationalement et soutenu par la DILCRAH, souhaite faciliter une mutualisation des expériences et des compétences. À Toulouse, la Ligue des droits de l'Homme travaille avec une association du quartier des Izards.

5 | Développer la communication envers les habitant·e·s, favoriser l'échange

(conférences, actions "hors les murs" et autres)

Le travail sur les représentations passe par une large communication auprès des habitant·e·s, par des temps d'échanges culturels et par la mobilisation des instances de concertation.

Points de repère existants



- **Développement d'événements « hors les murs » par les services référents** : 8 mars (Journée internationale des droits des femmes), quinzaine en mars des Semaines d'information sur la santé mentale (promotion de la santé mentale et déstigmatisation des troubles psychiques), 25 novembre (lutte contre les violences à l'égard des femmes), début juin (Marche des fiertés), 21 mai (Journée mondiale de la diversité culturelle), deuxième quinzaine du mois de novembre (Rencontres Ville & Handicap), etc.



- **Seconde organisation, en mai 2019, de la Journée internationale pour le vivre-ensemble (JIVEP), par le collectif JIVEPOccitanie coordonné par l'ONG Aisa** : elle a vocation à être reconduite chaque année, en lien avec la résolution votée par l'ONU en décembre 2017 instituant cette journée.

- **Soutien aux initiatives œuvrant pour le dialogue inter-convictionnel et favorisant le débat en matière de laïcité** : Journée de la fraternité organisée chaque année à Empalot, marche inter-convictionnelle – née en 2017 – portée par divers·e·s partenaires, actions de l'association « L'Heure du partage », Semaines de la Fraternité proposées, depuis 2016, par les signataires de la Charte de la Fraternité sous l'égide de la Préfecture de Haute-Garonne avec le soutien de la mairie de Toulouse.

- **Existence de « points infos laïcité citoyenneté » sur des marchés de plein vent de Toulouse** : les appellations sont variables et les porteur·euse·s de projets différent·e·s, mais les objectifs sont semblables (Faourette depuis 2009, Empalot depuis 2011, Reynerie depuis 2017 et Bellefontaine en octobre 2018).

- **Lutte contre l'homophobie** : accompagnement des actions proposées par les associations LGBT à l'occasion de la Journée internationale de lutte contre l'homophobie du 17 mai, avec une série d'événements se déroulant durant trois semaines (pour bon nombre d'entre eux au sein de l'Espace diversités laïcité). Point d'orgue : le village organisé le jour de la Marche des fiertés, place du Capitole (la Mission égalité diversités de la mairie de Toulouse y tient un stand aux côtés des associations LGBT).

- **La Semaine d'éducation contre le racisme et l'antisémitisme** : elle se déroule en mars et associe l'ensemble de la communauté éducative et pédagogique (dont les parents d'élèves et les personnels des établissements scolaires), les organisations étudiantes et lycéennes ainsi que les associations complémentaires de l'éducation. Cette Semaine souhaite concourir à la lutte contre les discriminations, la xénophobie, le racisme et l'antisémitisme.
- **Des actions sont organisées par la Mission égalité diversité, chaque 21 mars**, à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale à l'Espace diversité laïcité ; des initiatives associatives sont également accueillies. Il est proposé, en 2020, de renforcer ces actions de sensibilisation par la création d'une programmation d'événements dans plusieurs équipements municipaux de quartiers distincts (centres culturels de la DASC, bibliothèques et médiathèques, EDL, etc.) et dans d'autres lieux (projection-débat dans un cinéma d'art et essai, etc.).
- **Evénements, en lien avec des « dates-clefs », organisés par la Mission égalité diversité** : Journée internationale de lutte contre le fascisme et l'antisémitisme du 9 novembre, Journée de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 10 décembre, Journée nationale de la laïcité du 9 décembre, etc.



- **Thématique égalité femmes-hommes :**

- Semaine de l'égalité femmes-hommes (autour du 8 mars, Journée internationale pour les droits des femmes),
- autour du 25 novembre, Journée internationale pour l'élimination des violences à l'égard des femmes, programmation articulée autour de divers événements : spectacles, projections, conférences, rencontres, expositions, etc. un peu partout dans la ville, fruit d'une collaboration MED-DASC-DAT-Mission centres sociaux-Bibliothèques,
- carrefour-rencontre le 25 novembre en présence des acteur·rice·s associatif·ve·s et institutionnel·le·s,
- création, à l'initiative du Comité consultatif à l'égalité femmes-hommes, d'une affiche témoignant de l'engagement des institutions : État, Région, Département, Toulouse Métropole et mairie de Toulouse contre toutes les formes de violences à l'égard des femmes,
- appel à projets thématique annuel en faveur des quartiers politique de la ville et des territoires de veille active : pour 2018, il a porté sur les parcours de femmes inspirantes,
- par ailleurs, accueil à Toulouse du forum « Elle Active », organisé par le magazine ELLE, souhaitant promouvoir l'emploi des femmes autour du thème « Se réinventer au travail » et qui réunit – sous forme d'ateliers et conférences – environ 800 participant·e·s (essentiellement des femmes).

- **Médiathèque Grand M (Mirail) et droit des femmes** : partenariat avec Ciné Palabres pour proposer des projections de films documentaires sur la question des droits des femmes et de la lutte contre les violences à l'égard des femmes.



- **Rencontres Ville & Handicap** : promouvant le vivre-ensemble et la déstigmatisation du handicap, la 9^e édition a eu lieu sur le territoire de Toulouse Métropole (12 communes) en novembre 2018 sur le thème « *Ensemble, imaginons demain* ». Elle était ouverte à tou-te-s, petit-e-s et grand-e-s, en situation de handicap ou non. Spectacles, animations, concerts, conférences, expositions ont offert l'occasion d'échanger et de découvrir qu'imaginer demain, c'est ouvrir la porte de l'innovation et fermer celle des préjugés (pilotage Domaine handicap et accessibilité).

- **Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM, chaque mois de mars)** : conférences, expositions, portes ouvertes, ateliers, ciné-débats, rencontres littéraires, co-élaborés avec les associations d'usagers et usagers de la psychiatrie, de groupes d'entraide mutuelle, les services de soins en psychiatrie, les familles, les aidant-e-s, les professionnel-le-s de santé libéraux et libérales et les travailleur-euse-s sociaux-ales pour changer le regard porté sur les personnes malades et informer sur les questions de santé mentale. Accès gratuit (sauf ciné-débats) et ouvert au grand public (pilotage SCHS).

- **Travail sur la thématique du vivre-ensemble à Bagatelle par la Médiathèque Saint-Exupéry** : depuis 2015 est organisé un moment de dialogue et de rencontre pour tenter de répondre à « *l'indicible* ». Avec l'appui et la participation des partenaires sociaux-ales institutionnel-le-s et associatif-ve-s du quartier, des temps de rencontre et de parole intergénérationnels et interculturels ont été organisés. L'objectif de ces moments, travaillés en amont par les partenaires de la Médiathèque, est de contribuer à la libération de la parole des habitant-e-s en créant un moment de convivialité et de confiance, en tentant de rompre le repli sur soi. A cette occasion, des soirées ont été proposées autour de l'invitation de Magyd Cherfi, du slameur Insa Sané et de Latifa Ibn Ziaten (en 2019).

- **Rencontres/conférences pour prévenir la haine anti-LGBT et ses conséquences (suicide, ruptures familiales...)** : elles traitent du thème de l'homophobie au quotidien, dans la famille, la société en général avec des témoignages. Organisées par diverses associations (CONTACT, Le Refuge, Arc en Ciel Toulouse Occitanie, etc.) à l'EDL et ailleurs.

- **Espace diversités laïcité, un équipement, dédié à la lutte contre les discriminations, unique en France** :
 - Fréquentation annuelle de 65 000 personnes, ouvert 6 jours sur 7 (et quelques dimanches), moyenne de fermeture en soirée (hors été) à 22h50.
 - 220 partenaires accueilli-e-s (associatif-ve-s à 82% et institutionnel-le-s),
 - 230 événements ouverts au public (hors expositions et permanences),
 - 66 permanences d'accès au droit accueillies chaque mois,
 - une trentaine d'expositions de partenaires proposées,
 - des outils pédagogiques ressources mis à disposition comme le Catalogue de prêt d'expositions.

À développer, renforcer ou à lancer

- Développement d'actions « hors les murs » spécifiques en lien avec ce plan d'action ?
- Action autour de la PLCD naissante auprès des neuf **Conseils citoyens** : le plan d'action pourra s'appuyer sur ces Conseils citoyens constitués dans les quartiers politique de la ville.
- Relais d'initiatives par les instances municipales de concertation existantes, notamment :
 - le Comité consultatif égalité femmes-hommes dans la cité (créé par Délibération du Conseil municipal en date d'avril 2014) : c'est une instance de concertation locale qui a vocation, pour les questions relevant des compétences municipales, à promouvoir et défendre les droits des femmes dans la ville et à favoriser les synergies nécessaires à la réalisation d'une politique d'égalité entre les femmes et les hommes ; ce comité favorise le dialogue et travaille à la question de l'égalité entre les femmes et les hommes, les filles et les garçons, aux droits des femmes et à la lutte contre les stéréotypes de genre. Il contribue notamment à l'élaboration de la mise en œuvre du Plan d'actions égalité femmes-hommes de Toulouse 2016-2020, adopté par le Conseil Municipal en mars 2016.
 - Toulouse Diversités – Conseil des résidents étrangers (créée par Délibération du Conseil municipal en date de janvier 2015) : instance de concertation dédiée aux résidents étrangers ou d'origine étrangère de Toulouse. Composée de 30 membres (avec une parité femmes-hommes), Toulouse Diversités a pour but de recueillir les aspirations et suggestions des résidents étrangers ou d'origine étrangère de Toulouse pour améliorer les réponses de la mairie de Toulouse à leur égard et favoriser leur intégration dans la commune. Sa composition vient d'être renouvelée en décembre 2018.

Contrat de Ville de Toulouse Métropole 2015-2020*

Le Plan d'action s'articulera avec les programmes thématiques du Contrat de Ville, et particulièrement :

- **Programme 13 – Prévenir et lutter contre toutes les formes de discriminations à l'échelle métropolitaine**

Un diagnostic territorial stratégique de prévention et de lutte contre les discriminations sur les thématiques Emploi, Éducation et Logement a été finalisé mi 2018 (maîtrise d'ouvrage CGET/DRJSCS). Il incite les institutions à intervenir davantage au niveau du droit commun (Plan Emploi, PEDT, Conférence Intercommunale du Logement) et à associer davantage la société civile dans les instances.

- **Programme 14 – Renforcer l'égalité femmes-hommes dans les quartiers prioritaires**
- **Programme 15 – Promouvoir la laïcité**

Ainsi, le Plan d'action apportera une attention particulière aux 16 quartiers prioritaires en partenariat avec les 37 signataires du Contrat de Ville de Toulouse Métropole 2015-2020*.

* prolongé jusqu'en 2022



- **Toulouse Fraternité – Conseil de la laïcité** (créée par Délibération du Conseil municipal en date de décembre 2014) : instance de dialogue, destinée à se pencher sur les questions relevant des compétences municipales en matière de laïcité et de vivre ensemble.
- **Création des premiers « Talents de la diversité » par Toulouse Diversités** : ils ont été remis, en octobre 2018, par le maire de Toulouse à dix Toulousain-e-s, afin de mettre en lumière des parcours d'intégration exemplaire et valoriser leur itinéraire personnel.
- **Proposition d'afterworks par FACE Grand Toulouse** : en lien avec la Mission égalité diversités de la mairie de Toulouse, la Fondation agir contre l'exclusion animera, en 2019, au sein de l'Espace diversités laïcité des soirées ludiques et conviviales -à destination des professionnel-le-s comme des toulousain-e-s- mêlant sensibilisation, témoignages et débats autour des thèmes suivants :
 - Des principes de non discriminations à la valorisation de la diversité
 - La Responsabilité sociale de l'entreprise (RSE) : histoire, enjeux et mise en œuvre
 - L'égalité femmes-hommes
 - La lutte contre l'homophobie dans le milieu professionnel.

- **Appui via le site dédié « Toulouse contre les discriminations »** (potentiel important, relancé en mars 2019 avec l'appui de la Direction de la communication).



Le handicap : une politique transversale

L'engagement de la mairie de Toulouse vise à dépasser les exigences fixées par la loi française du 11 février 2005 « *Pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées* ». Le Domaine Handicap et Accessibilité est chargé de la mise en œuvre de cette loi. Il organise ses missions autour du principe selon lequel chacun-e doit pouvoir exercer sa vie familiale, sociale, et citoyenne selon son propre projet sur les principes de l'égalité et de l'autonomie, en concertation avec les associations et représentant-e-s d'usager-e-s en situation de handicap.

Les principaux axes d'intervention sont **l'accessibilité des bâtiments publics** (avec une priorité donnée à l'enfance et à l'éducation, aux lieux de proximité citoyenne et aux établissements culturels emblématiques), des logements, et de l'ensemble de la chaîne de déplacement, mais aussi l'inclusion, à savoir l'accessibilité des services pour tou-te-s, en particulier dans les domaines de l'accueil de l'enfant en situation de handicap, de l'offre culturelle, sportive et de loisirs ainsi que la sensibilisation du grand public.

La mobilisation des acteur·rice·s du territoire

La poursuite des objectifs du Plan d'action sera rendue possible par un fort engagement de la mairie et de ses partenaires et par la mobilisation des acteur·rice·s du territoire.

L'implication de la collectivité est marquée par un portage politique réaffirmé et une appropriation technique globale en lien avec le plan de formation.

Suivi et évaluation du Plan d'action

Un comité de pilotage associant les signataires du plan sera réuni afin de suivre le Plan d'action, d'en garantir la cohérence avec les différentes politiques publiques et d'en réaliser l'évaluation.

Jean-Luc Moudenc

Maire de Toulouse
Président de Toulouse Métropole

Frédéric Potier

Délégué interministériel
à la lutte contre le racisme,
l'antisémitisme et la haine
anti-LGBT

Liste des acronymes

CGET : Commissariat général à l'égalité des territoires.

CLSM : Contrat local de santé mentale.

DASC : Direction de l'animation socioculturelle (mairie de Toulouse).

DAT : Direction de l'action territoriale (Toulouse Métropole).

DDCS : Direction départementale de la cohésion sociale.

DDD : Défenseur des droits.

DGRH : Direction générale des ressources humaines (mairie de Toulouse/Toulouse Métropole).

DRJSCS : Direction régionale jeunesse et sport et cohésion sociale.

DILCRAH : Délégation interministérielle à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT.

ECCAR : European coalition of cities against racism (coalition des villes européennes contre le racisme).

EDL : Espace diversités laïcité (mairie de Toulouse).

EFUS : European Forum for Urban Security.

FIPHFP : Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique.

GIP : Groupement d'intérêt public.

ISCRA : Institut social et coopératif de recherche appliquée.

LGBT : Lesbien, gay, bi, trans.

LCD : Lutte contre les discriminations.

MED : Mission égalité diversités (mairie de Toulouse).

PEDT : Projet éducatif de territoire de Toulouse.

PLCD : Prévention et lutte contre les discriminations.

QPV : Quartiers prioritaires politique de la ville.

SQVT / DGRH : Pôle santé qualité de vie au Travail de la Direction générale des ressources humaines de la mairie de Toulouse.

SCHS : Service communal d'hygiène et de santé (mairie de Toulouse).

